

Echange de quotas d'émission de gaz à effet de serre: intégration de l'aviation dans le système communautaire

2006/0304(COD) - 20/02/2007

Le Conseil a tenu un débat d'orientation préliminaire sur la proposition de directive présentée par la Commission, qui vise à intégrer les activités aériennes dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SCEQE).

L'échange de vues a porté principalement sur les questions suivantes:

- la couverture des vols intérieurs de l'UE à partir de 2011 et l'extension du système à tous les vols à l'arrivée ou au départ de l'UE à partir de 2012, ce qui devrait être de nature à réduire les émissions dues à l'aviation sans entraîner de désavantages concurrentiels;
- la stratégie à adopter pour nouer le dialogue avec les pays tiers;
- la démarche à l'égard de la fixation d'un plafond tenant compte à la fois de la croissance du secteur et de la nécessité de stabiliser le climat;
- la démarche à l'égard d'une méthode d'allocation harmonisée au niveau de l'UE;
- les mesures non discriminatoires permettant de tenir compte des aspects régionaux et des situations particulières des États membres;
- la nécessité de prendre également en compte dans le cadre d'une action communautaire les incidences de l'aviation sur le changement climatique autres que celles dues aux émissions de CO₂.